



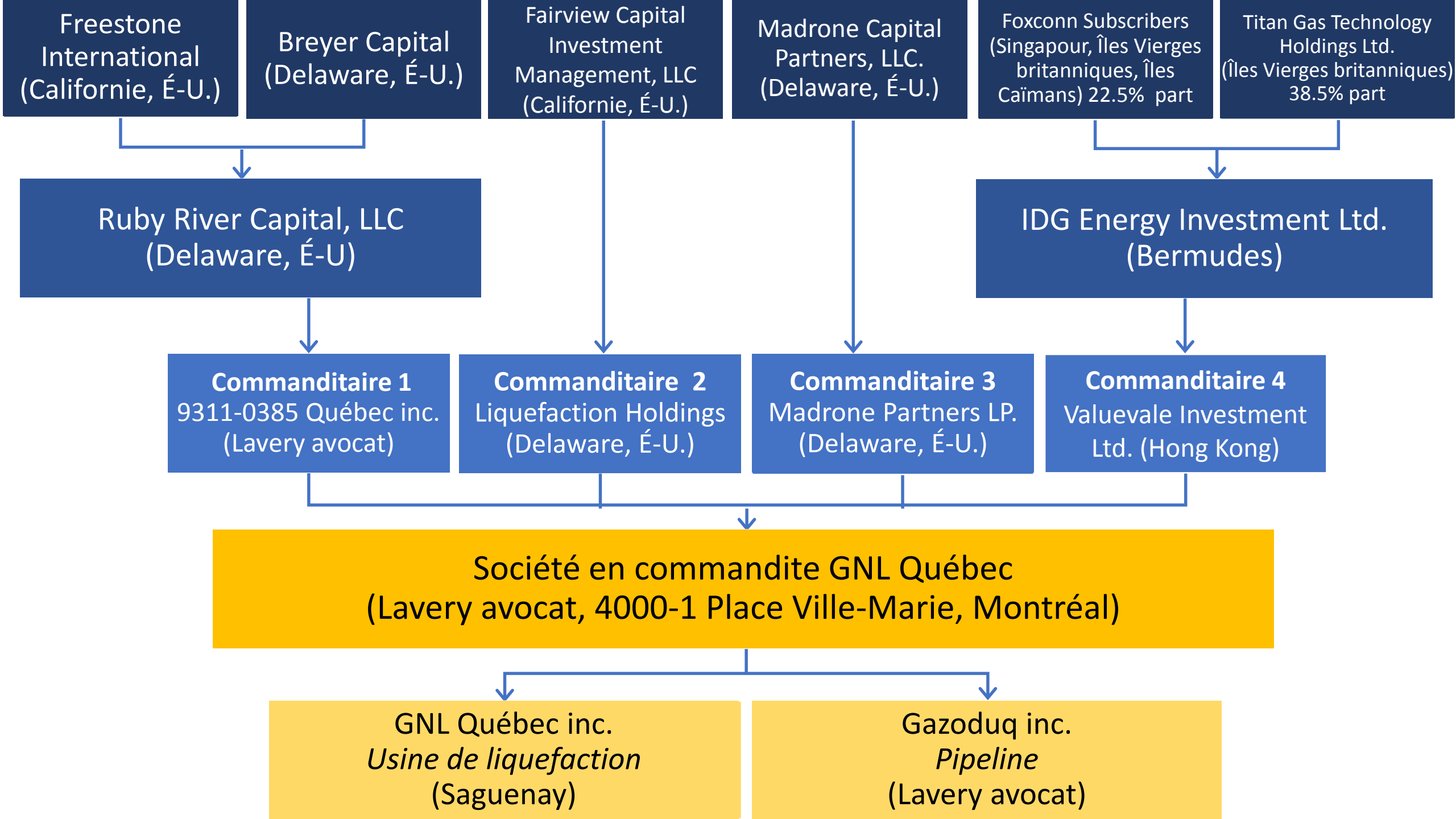
IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques**

Gazoduc-Énergie Saguenay: portrait d'une fiscalité enviable

Plan

- Résumé du volet fiscal de la recherche
- Commentaires sur les réponses de Gazoduc-Énergie Saguenay
- Mention des informations secondaires de la recherche:
 - Gazoduc: une fiction juridique
 - L'implication d'un investisseur dans un accident de GNL
 - Informations supplémentaires sur les investisseurs: Foxconn + Walmart



Fiscalité de Gazoduc-Énergie Saguenay: éléments principaux

- En raison des conventions fiscales internationales, **imposition de 5% sur les dividendes plutôt que 39.9%** si le projet était réellement québécois.
- Une imposition subséquente dans les pays d'origine des investisseurs **allégée par la structure d'entreprise impliquant des sociétés établies dans des paradis fiscaux.**
- Conclusion: la possibilité juridique de cette planification fiscale devrait signifier l'impossibilité politique d'obtenir un soutien du trésor public pour ce projet.
- Méconnaissance de l'ensemble des investisseurs; qui sont les investisseurs canadiens? Quelle est leur structure d'entreprise?